

Sommaire
Sommaire

- 01** Edito du maire
- 02** Infos mairie
- 03** Conseil municipal
- 04** Cadre de vie
- 07** Vie intercommunale
- 08** Infos citoyennes
- 11** Vie scolaire
- 12** Vie associative
- 16** Jons d'Autrefois



JONS été 2009

Texte et photos : Mairie de Jons

Directeur de la publication : Claude Villard

La mairie de Jons remercie les annonceurs de ce magazine pour leur participation. Pour tout renseignement concernant l'espace publicitaire, merci de contacter :

Les Editions **Spécifique**
Service publicité
33 place Décurel
69760 Limonest
Tél. 04 37 91 69 50



Un premier bilan s'impose après cette année à la gestion communale. Notons le travail de toute l'équipe pour se faire connaître, reconnaître, participer à l'intercommunalité et réaliser nos objectifs pour notre village.

Les négociations avec Réseau Ferré de France sont commencées pour compenser l'arrivée du fret sur notre territoire et cette nouvelle nuisance.

Les travaux de l'école, des bâtiments communaux sont terminés ou en bonne voie.

L'espace Pierre Colliard se dote de nouveaux aménagements pour permettre aux jeunes et moins jeunes de se retrouver pour les moments de détente.

L'avancement significatif du point de vente de produits fermiers, aussi bien du côté architectural que du côté des producteurs, est une réalité qui pourrait se finaliser pour septembre 2010.

La programmation de neuf logements locatifs à prix modéré est en bonne voie et pourra permettre à certains de rester sur notre commune.

Les discussions avec la CCEL devraient nous amener à transférer toutes nos voiries aussi bien pour l'investissement que pour l'entretien.

Le rapport Balladur nous inquiète, la restructuration des collectivités locales risque de nous faire absorber par le Grand Lyon, nous sommes vigilants, mais très soucieux.

Voici quelques points importants repris plus en détail dans les articles qui vous sont rapportés et commentés par les intervenants des commissions. Vous pourrez apprécier au fil de la lecture que je ne suis pas seul pour l'aboutissement de ces projets, l'appui des élus et du personnel communal contribue à la bonne marche de notre village. Ces réalisations sont évidemment budgétisées et financées, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes explications sur leurs modalités de financement et de faisabilité.

Claude VILLARD,
maire de Jons

■ Nouvelles du conseil municipal

« Pour des raisons professionnelles, M. Wilfrid Gambade quitte notre commune de Jons avec sa famille. Il rejoint la Direction d'un grand groupe international basé en Suisse. De ce fait, il quitte également ses fonctions de conseiller communautaire à la CCEL, et sera remplacé dans ce rôle. M. le maire Claude Villard et son conseil souhaitent entière réussite à M. Gambade dans ses nouvelles fonctions. »

■ Ouverture mairie

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mercredi, Vendredi
9h30 à 12h30 et 14h à 17h30
Mardi, Jeudi 9h30 à 11h30
Samedi 9h30 à 11h
Le samedi matin de 9h à 11h.

SERVICE ADMINISTRATIF

LUX Catherine,
Secrétaire générale
MARZOCCHI Sylvie,
Adjoint administratif
GUILLOT Julie,
Adjoint administratif

CONTACT

Tél : 04 78 31 21 35
Fax : 04 72 02 24 00
Email : contact@mairie-jons.fr

POLICE MUNICIPALE

EFREMIDIS Georges
Brigadier

CONTACT

Tél : 04 78 31 21 35
Ligne directe : 04 72 93 01 84
police.municipale@mairie-jons.fr

■ Etat civil



NAISSANCE

05/01/09 CIAVARELLA Gianni
29/01/09 DA SILVA Clara Laudina
20/02/09 BRULARD Matthieu Bernard Aimé
02/03/09 MANSOURI Inès
31/03/09 DECHANOZ Robin Christian Germain
02/04/09 FAVIER Sacha Patrick Alain
13/04/09 OUILLON Louane Jeanine Lucette
24/04/09 MATTOLINI Léo
27/04/09 DI GIOVANNI Sarah Christine
19/06/09 GESQUIERE Lana Françoise Monique
28/06/09 MISSIER Léa

MARIAGE

06/06/09 CHALLIER Mathieu Henri Louis et KOKOGHLIAN Vicky
27/06/09 CHAPPET Alain Antoine et DUTEL Frédérique

DECES

30/01/09 GONNER Désirée Martine Elise
01/02/09 FERNANDEZ Y CAPOTE Rosa Sara
16/02/09 CHOSSINAND Andrée Jeannine
31/03/09 QUEMIN Suzanne Marie Thérèse
27/04/09 RIGOLLET Yvonne
03/05/09 MARTINI Gerardo
11/05/09 BIOSA Luigia Polonia
30/05/09 VOREL Marcelle Louise
03/06/09 MEUNIER Yvonne Amélie
14/06/09 FALCO Louise



■ L'Espace Colliard



Depuis notre élection en mars, nous nous sommes attachés à réhabiliter l'Espace Colliard. C'est ainsi

que nous avons équipé les terrains de boules de bancs et de poubelles. A proximité, une aire de pique-nique a été aménagée avec l'apport de tables-bancs.

Le gros morceau a été la réalisation d'une plate-forme multisports communément appelée "City-Stade" et qui fait le bonheur des Jonsois, petits et grands. Parallèlement, nous avons fait installer deux cages

de football sur le terrain herbeux juxtaposé. Restait à mettre tous ces ensembles en conformité sur le plan sécurité. En effet, les armoires électriques pourvoyant à l'alimentation et l'éclairage de cet espace étaient dans un état plus que vétuste et non-conforme aux normes de sécurité en vigueur. Deux caissons enterrés et inviolables ont remplacé avantageusement ces vieilles armoires.

Pour compléter le tout, et éviter les dégradations et le vandalisme, deux caméras de vidéo-surveillance ont été installées sur le site.



■ Bibliothèque municipale

RAPPEL DES JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

La bibliothèque municipale M. Maître est ouverte au public :

- le mercredi de 15h30 à 17h30
- le samedi de 9 h à 11 h
- toute l'année, sauf jours fériés.

En juillet et août, elle n'est ouverte qu'un mercredi sur deux. Nous vous rappelons que la bibliothèque est gratuite pour tous les Jonsois.



■ Le site web de Jons fait peau neuve !

Après plusieurs mois de travaux, le site de Jons revient complètement remanié, plus frais, plus vivant. Venez(re)découvrir toutes vos rubriques sur www.mairie-jons.fr.

En voici un petit aperçu :



■ Le défibrillateur

**UN CŒUR S'ARRETE ...
3 GESTES = 1 VIE**

- 1• Appelez les secours (le 15 ou le 18)
- 2• Pratiquez le massage cardiaque
- 3• Défibrillez

Pour vous aider dans ces opérations, la municipalité met à votre disposition un défibrillateur.

Pour qu'il soit opérationnel en permanence, le défibrillateur a été placé en extérieur à l'Hôtel Auberge de Jons / Restaurant Lounge Boat. Son emplacement est signalé par un panneau représentant un cœur.

Chaque minute compte...

Ne perdez pas votre sang-froid... Faites-vous aider en attendant les secours...

Pour tous renseignements, adressez-vous en mairie.

Conseil municipal

■ Budget communal

Recettes fiscales 2008 de la commune

Elles sont composées : des taxes d'habitation (238 319 €), des taxes sur le foncier bâti (235 848 €) et non bâti (21 094 €), ainsi que de la rétrocession d'une partie des taxes professionnelles perçues par la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) (284 511 €).

- Le taux de la taxe professionnelle collectée par l'intercommunalité est de 17,23 %.
- Le taux des taxes communales reste inchangé pour 2009 : (taxe d'habitation 14,01% - foncier bâti 18,16 % - foncier non bâti 64,83 %).

Endettement de la commune

Le taux d'un prêt a été renégocié en 2008 abaissant les remboursements. Les annuités totales à rembourser pour 2009 s'élèvent à :

- Budget communal 77 500 € d'intérêts (sections de fonctionnement et d'investissement).
- Budget assainissement 32 630 € d'intérêts (sections de fonctionnement et d'investissement).
- Budget eau 510 € d'intérêts (sections de fonctionnement et d'investissement).

Résultats du budget 2008

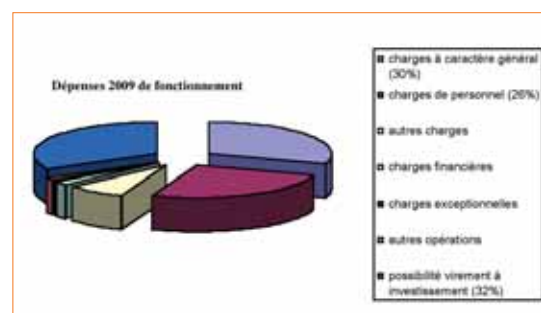
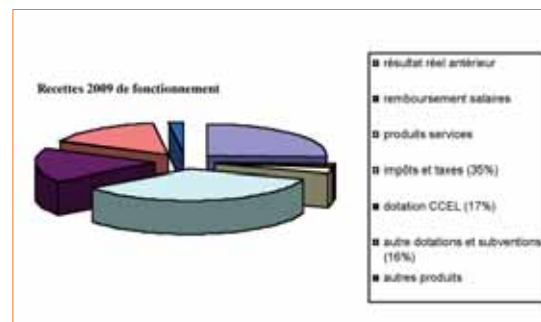
Le receveur municipal de Meyzieu avait porté à notre connaissance une importante erreur sur les résultats de 2007 lors de la validation du budget primitif 2008. Des restrictions d'investissement nous ont permis de rétablir la situation. Ainsi, compte tenu des résultats antérieurs reportés, les résultats positifs à affecter du compte administratif 2008 sont de 549 551,46 € pour le fonctionnement et de 65 381,88 € pour l'investissement.

Section de fonctionnement du budget primitif 2009

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 632 435,88 €. L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement est de 529 635 €.

Section d'investissement du budget primitif 2009

Des investissements ont été décalés sur 2009 suite aux résultats corrigés de 2007 par le percepteur. Les principaux postes prévus de dépenses en investissement sont notamment : City stade, réserve foncière, remplacement du camion volé, matériel de voirie, aménagement du local technique, isolation mairie, parking face à la Chrysalide, jardin d'enfant, défibrillateur, halle fermière.



■ Budget communal (suite)

Subventions versées par la commune dans le cadre du budget primitif 2009

Service départemental incendie	15 936	Anciens combattants	500
Parfer	160	Joncs d'or	300
Démoustication	263	Comité d'animation	3000
SIVOM l'accueil	1600	Comité social personnel	3500
SYMALIM	1982	Jeunes sapeurs pompiers	600
Synd. Intercomm. Canal Jonage	3757	Pompiers de Jonage	300
Chambre des métiers et de l'artisanat	700	Les amis de l'accueil	100
Ecole Isle d'Abeau	1369	Musique à Jons	600
CCAS	10000	ADEJ	300
Coopérative scolaire de Jons	6400	La Prévention Routière	100
Section assainissement Jons	250000	Sou des écoles	2000
halte garderie Jonage	3000	Vivre à Domicile Meyzieu	955
Espérance le Verger	150	Petites mains Jonsoises	600
Rased	400	ASCJ Football	1000
SPA	333	Nez rouge	300

Cadre de vie

■ C.C.A.S.

Voici un aperçu des activités du CCAS sur les mois passés :

Début janvier : nous avons tiré les rois dans les deux maisons de retraite de Jons (la Jonerie et Charles Trenet) où les galettes et le champagne ont été les bienvenus.

Le 14 février : le repas des Jonsois de plus de 70 ans s'est déroulé cette année au restaurant l'Alixone dans une super ambiance. 48 personnes étaient présentes. Un très bon repas nous a été servi.



Le 24 avril : le cirque de passage à Jons nous a fait l'amitié de nous faire une animation à la Jonerie et à Charles Trenet.

Le 29 avril : le traditionnel goûter de printemps a eu lieu à la salle Chrysalide avec les personnes de

plus de 65 ans. Les pâtisseries ont été confectionnées par les membres du C.C.A.S., de la Mairie et les bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Nous avons géré 2 dossiers d'urgence. Nous vous rappelons qu'en cas de problème financier occasionnel, vous pouvez bénéficier de l'épicerie sociale à l'entraide majolane de Meyzieu.

Prenez rendez-vous avec le service CCAS de la Mairie de Jons.

Tous les dossiers C.C.A.S. sont confidentiels.

■ Cimetière

Dix ifs ont été plantés pour apporter un peu de verdure, ainsi qu'un massif d'arbustes à fleurs dans l'angle du bas du cimetière, peut-être évitera-t-on ainsi le dépôt de déchets...

Nous vous rappelons que nous avons mis en place des bennes pour les déchets. Nous vous demandons de bien vouloir respecter le tri. La pergola du jardin du souvenir a été changée pour la sécurité de tous.

■ Fret ferroviaire

Lors de la réunion publique du 27 avril 2009 la population avait la possibilité d'échanger avec Réseau Ferré de France sur la nouvelle nuisance du fret qui va à nouveau nous pénaliser non seulement par le bruit mais aussi par la surface d'emprise.

Des questions sur l'aménagement des protections phoniques, et sur la réhabilitation des ouvrages existants (ponts, déchèterie) fusaient. La possibilité d'une déviation du

quartier de Pommier, le long du TGV était évoquée.

Des réponses furent fournies par Mr Suisse-Guyot et ses collaborateurs confortant l'assemblée que toutes ces réponses ne pouvaient être définitives et méritaient de nouvelles études notamment sur l'impact sonore.

En conclusion nous avons pu noter que RFF n'était nullement fermé à de nouvelles discussions avec les élus et la population.

■ Espaces verts et fleurissement

Nous avons, comme les années précédentes, participé au concours des Villages Fleuris. Le jury après un premier passage pour le prix par arrondissement, auquel nous sommes arrivés 3^{ème}, a retenu notre



inscription au concours départemental pour la 1^{ère} fois. A notre satisfaction, nous avons obtenu le 3^e prix à ce concours départemental. Nous en sommes fiers et pouvons en féliciter notre personnel municipal. En ce qui concerne les espaces verts, chacun de nous a pu remar-

quer que nous avons investi dans du matériel de tonte de façon importante. Effectivement, nous avons repris à notre charge la tonte de l'ensemble des espaces verts. Ce qui nous a permis de diviser par deux la dépense liée aux entreprises extérieures. Le gros problème que nous posent les tontes est le ramassage des déchets avant chaque passage. Le personnel municipal passe autant de temps à ramasser les canettes de bière et autres déchets qu'à tondre ! De plus, ces bouteilles cassées présentent un danger pour les enfants et notre personnel. Les déjections de chiens ne sont pas non plus très agréables, et obligent à une tonte au roto-fil plus haute, qui donne un résultat moins satisfaisant sur la qualité de l'entretien de nos espaces verts. Ce problème concerne surtout les surfaces en herbe de



l'Espace Colliard, des Mûriers et de l'allée des Tilleuls. Si nous voulons que nos espaces verts et de jeux nous soient agréables, cela dépend de chacun d'entre nous, à faire preuve d'un minimum de respect du travail des autres et de la propreté que chacun souhaite trouver. De nombreuses poubelles ont déjà été mises en place. Des panneaux pour autoriser certains endroits pour les besoins des chiens vont être installés. De chacun d'entre nous dépend la propreté de notre commune. Il est à noter que le personnel s'occupant de l'entretien de nos espaces verts effectue un travail efficace et de bonne qualité malgré l'absence d'une d'entre eux pour congé maternité.

■ Cadeaux

Des Jonsois nous ont fait le grand plaisir de nous offrir quelques pièces de collection, à savoir :

- le tableau du Pont de Jons peint en 1910 par un peintre naïf, Jean Choret. Ce tableau avait été restauré en 1998 par notre garde-champêtre Raymond Brissaud. Ce tableau était en possession de notre couple de boulangers M^{me} et M. Prudent qui en ont fait don à la commune.

Cette œuvre est maintenant placée dans le hall de la salle du Conseil.

- un tracteur "Massey Ferguson" de 1959 nous a été offert par un agriculteur de la commune. L'état de ce tracteur nécessitait une sérieuse séance de relooking, ce qui a été réalisé avec bonheur par le garage E.B. Le "Massey-Ferguson" est maintenant placé au rond-point des 3 Joncs. **Merci aux généreux donateurs.**



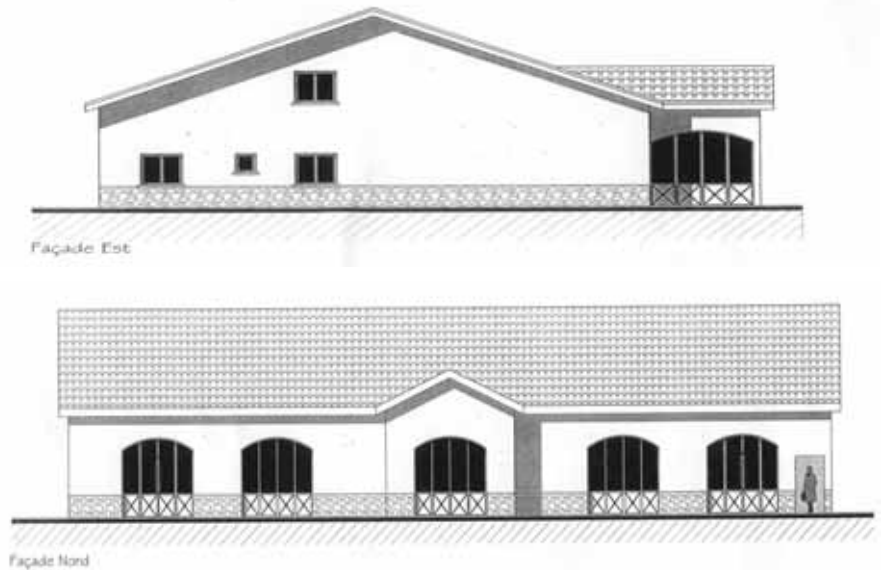
■ Jardin d'enfants



Depuis le mois de juin, vous avez pu constater la mise en place d'un jardin d'enfants pour les plus petits. Celui-ci est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Sa proximité à côté de l'école, fait le bonheur des parents qui peuvent ainsi agréablement patienter avec leurs bambins jusqu'à l'heure de la sortie des plus grands.

■ Halle fermière

Le point de vente de produits fermiers devient de plus en plus une réalité, l'étude de marché est réalisée, les producteurs sont présents régulièrement lors des réunions avec l'aide de la Chambre d'Agriculture et sont de plus en plus nombreux et motivés. L'architecte M. Jean Louis Maree et le Maître d'œuvre BGM agencement représenté par M. Didier Bruyas devront réaliser sur notre commune un bâtiment d'environ 500m² à but locatif, d'une part pour les producteurs, et comportant deux locaux pour des commerces traditionnels dont un avec un appartement. Le bâtiment sera construit selon la norme RT2005, et la toiture sera équipée sur une surface de 300m² de tuiles photovoltaïques en architecture intégrée, dans le but de revendre la production électrique à EDF. Cette réalisation devrait être effective pour septembre 2010.



■ Photovoltaïque



La toiture du futur point de vente de produits fermiers sera en partie constituée de tuiles photovoltaïques, pour une surface exposée au sud d'environ 300 m². Ces tuiles vont convertir l'énergie solaire en électricité que la commune revendra à EDF, à un tarif très intéressant et garanti 20 ans. Le courant continu généré par les cellules photo-électriques est converti en courant alternatif par un onduleur, avant d'être injecté dans le réseau EDF. Pas besoin de stockage de l'énergie ! Grâce à cette vente d'électricité, le coût de l'installation sera amorti en moins de 10 ans. Et puis, produire de l'électricité propre, n'est-ce pas un beau challenge ?

■ Promenons-nous dans et autour de Jons



Connaissez-vous les balades insolites en plaine du Lyonnais ?

Les 6 communes de la CCEL (Colombier-Saugnieu, Genas, Pusignan, St Bonnet & St Laurent de Mure, et bien sûr Jons), vous proposent 26 randonnées à faire à pied, à cheval, en VTT... pour une (re)découverte de la nature et du patrimoine de nos communes. Une brochure détaillée est à votre disposition à la mairie. Voyez sur l'extrait en encart, les 5 balades sur le territoire de Jons, accessibles à tous.



■ Voirie et urbanisme

En ce qui concerne les voiries, à partir du 1^{er} juillet 2009 la communauté de communes de l'est lyonnais (CCEL) aura compétence sur l'ensemble du réseau. Dans le cadre de ce transfert, la CCEL aura en charge l'aménagement et l'entretien des voiries, balayage et lavage. Le dernier chantier prévu sur le budget communal, en voirie, est la remise en état et le goudronnage des chemins de St Georges et de Verna, prévus avant la fin du 1^{er} semestre.

Le deuxième point important concernant le secteur voirie et réseaux est la concrétisation du début

des travaux sur la départementale Jons-Pusignan. Effectivement, les études pour l'assainissement du hameau de Pommier et le chiffrage sont terminés. Le bureau d'études pour le contrat de maîtrise d'œuvre est désigné. Le budget a été crédité pour 2009 pour la route départementale. L'appel d'offre aux entreprises sera fait avant les vacances d'été (août) ce qui permettrait de commencer les travaux au dernier trimestre de cette année.

Cet investissement est très important, et l'assainissement, réseaux eaux usées et eaux pluviales du hameau de Pommier est une de nos

priorités. Nous avons basé notre projet sur un financement par le budget communal, avec une subvention du Conseil Général, sans envisager une augmentation d'impôts. Nous poursuivons comme nous l'avons fait durant ces deux dernières années en maintenant le même taux d'imposition.

Des travaux de sécurisation ont également été réalisés, sur le sentier piétonnier depuis le chemin de Pommier jusqu'au hameau de Verna. À titre expérimental, des plots vont être installés pour partager la chaussée et faire ralentir la circulation.

■ Rapport Ballardur

La Communauté de Communes et nous-même sommes très inquiets sur la tournure que prennent les choses à ce sujet.

Rappelons que le souhait de l'Etat est de réduire les dépenses que suscitent les institutions comme la Région, le Département etc... Une des solutions pour ce faire serait de transformer le tout en grande métropole (Lyon, Saint Etienne, une partie de l'Isère, de l'Ain, et de l'Ozon), en supprimant les compétences du département et de la région dans ces secteurs.

L'idée ne serait pas totalement inconcevable, permettant ainsi de défendre des grands projets régionaux à l'échelle de l'Europe.

Ce qui paraît beaucoup plus inquiétant pour nos communes est l'intérêt non dissimulé que porte M. Collomb, Maire de Lyon, à nous faire intégrer la communauté

urbaine par le biais de cette restructuration : il ne cache pas par des articles et des déclarations publiques qu'il ne peut concevoir Lyon sans son aéroport. Nous ne sommes pas dupes, les taxes professionnelles de l'aéroport et de la CCEL en attireraient plus d'un, et les miettes que nous laisserait cette grosse machine ne peuvent nous satisfaire aussi bien dans la capacité de décisions de la fiscalité que des affaires communales.

Nous sommes attentifs et luttons de façon diplomate pour l'instant, tout en sachant que nous devons faire quelques concessions, sans toutefois y perdre notre âme.

Pour faire part de vos commentaires et réflexions sur le sujet, connectez-vous sur le blog créé à cette occasion par la CCEL www.sauvons-nos-territoires.com.over-blog.com

■ Gendarmerie : opération tranquillité vacances

Comme chaque année, la Gendarmerie Nationale mène une campagne destinée à prévenir les habitants contre les actes de vandalisme et les cambriolages durant la période de vos vacances estivales.

Dans ce but, la gendarmerie vous conseille de :

- signaler votre absence à la brigade de Jonage en précisant bien les dates concernées ou/et au policier municipal,
- d'informer vos voisins de votre absence,
- de donner éventuellement une clé à un membre de votre famille, à un ami ou un voisin afin qu'il "anime" la maison (vider la boîte aux lettres, ouvrir et fermer les volets, etc.)
- ne pas laisser de message sur votre répondeur évoquant votre absence et faire, si possible, un transfert d'appels,
- faire suivre votre courrier sur le lieu de votre vacances.

Pour votre tranquillité, pensez à ces solutions. Un mémo complet des conseils pour la prévention des atteintes aux biens est à votre disposition en mairie.

GOIN André



Spécialiste du terrassement, pose et entretien de toutes canalisations, vidange, curage fosse septique et puits perdu.

4 rue Coteau
69330 Jonage

Tél : 04 78 04 27 17
Fax : 04 78 04 14 45
Mobile : 06 81 23 09 41

■ Pensez aux puces et aux tiques !!!



Dès le printemps, les parasites recommencent à se multiplier. Les puces peuplent, à nouveau, les endroits préférés de votre animal (tels que son panier, sa niche, ou

vosre jardin). Les tiques peuvent transmettre des maladies graves à votre chien ou à votre chat.

Traitez le plus tôt possible, une fois par mois et ce pendant plusieurs mois.

Ne pas oublier le plus fidèle des amis de l'homme : le cheval ; toujours au pré, il nécessite, lui, d'être vermifugé régulièrement.

Un animal au domicile n'est pas une obligation. C'est un choix qui engendre des devoirs que, malheureusement, trop de personnes n'assument pas et qui font de nos

compagnons les animaux des délaissés.

Attention : n'utilisez pas de produits dangereux pour les animaux et qui seraient à leur portée. En effet, de nombreux chats ont été retrouvés empoisonnés sur notre commune, soit par négligence, soit par malveillance...

N'oubliez donc pas toutes nos recommandations. Merci pour eux.

- Pour la commission protection animale, Annette Monin

■ La campagne 2009 de lutte contre l'ambroisie est lancée dans le Rhône



Comme chaque année, le département met en place un dispositif important de lutte contre cette plante allergisante.

Elle affecte 10% des habitants du Rhône à la fin de l'été. Elle provoque entre autres, des rhinites, des conjonctivites, ou encore de l'asthme. Le dispositif vise à arracher la plante notamment dans les fossés le long des routes. L'année dernière, près de 10 millions de plants ont été détruits dans le Rhône, pour un budget de 126 300 euros. Mais l'objectif est également d'informer la population.

Un numéro vert est mis en place, il s'agit du 0 800 87 70 21.

Plus d'infos sur www.ambroisie.info.

Participez aussi à la lutte contre l'ambroisie, en l'arrachant de vos jardins, champs et autres allées (mettez des gants). Reconnaissez-la : feuilles très découpées, face inférieure de même couleur que la face supérieure. Pas d'odeur quand on froisse la feuille dans les doigts. Tige velue, ramifiée à la base, devenant rougeâtre sur la plante âgée. Inflorescence en longs épis situés au sommet des tiges. Capitules mâles pétiolés en forme de cupules renversées. Elle colonise essentiellement les terrains défrichés, les chantiers de construction, les parcelles agricoles, les terres à l'abandon, les lotissements, et le long des axes de communication.

■ L'Ecolo Jons : Les petites rivières font

LES JONSOIS ONT DU CŒUR !

Après une année de mise en place, voici le bilan des collectes où vous participez nombreux :

Un bouchon – un sourire : entre le point de collecte de l'école, et celui à l'accueil de la mairie, plus de 15 sacs de 100 L de bouchons plastiques ont été envoyés à l'association Collectif 69, soit plus de 300 kg de bouchons en tous genres ! Collectif 69 (www.chez.com/collectif69) rentre actuellement sur notre département du Rhône environ 6 tonnes mensuelles de ces chers et précieux petits bouchons, d'environ 3 grammes chacun ! Plus anecdotique est la collecte des bouchons de liège, mais la boîte se remplit toutefois, même si le rythme est plus faible...

LVL : entre le point de collecte de l'école, et celui à l'accueil de la mairie, nous avons pu regrouper un envoi de plus de 60 cartouches d'imprimante usagées, et quelques vieux téléphones portables... Info

■ Grippe H1N1, quelques éléments de prévention

Conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, qui demande à chaque pays concerné d'adapter son plan de lutte à sa situation propre, la CIC (cellule interministérielle de crise) considère donc que la situation épidémiologique sur le territoire national, caractérisée par l'absence de circulation communautaire du virus et de cas graves, permet de maintenir actuellement la France au niveau 5A.

Dans le cadre de l'épidémie actuelle, la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- par la voie aérienne, c'est-à-dire la dissémination dans l'air du virus

par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou des postillons ;

- par le contact rapproché avec une personne infectée par un virus respiratoire (lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main) ;

- par le contact avec des objets touchés et donc contaminés par une personne malade (exemple : une poignée de porte).

Les symptômes de la grippe "porcine" A/H1N1 chez l'homme sont, dans la majeure partie des cas, les mêmes que ceux de la grippe saisonnière : fièvre, courbatures, toux et fatigue notamment.

La transmission du virus de la grippe se faisant principalement par voie aérienne (par le biais de la toux, de l'éternuement ou des postillons)

mais pouvant également être manuellement portée (transmission par les mains et les objets contaminés), il faut éviter tout contact avec une personne malade, se laver régulièrement les mains au savon et/ou avec une solution hydroalcoolique.

Si vous (re)venez d'un pays touché par la grippe porcine et si vous avez dans les 7 jours qui suivent votre retour fièvre supérieure à 38°, ou courbatures ou grande fatigue + toux ou difficultés à respirer, prenez contact avec votre médecin traitant (ne vous déplacez pas) ou appelez le 15.

Plus d'infos sur :

www.pandemie-grippale.gouv.fr

« Devenez un acteur du développement durable ! »

les grands fleuves

de LVL (www.lvl.fr) : Résultats du Challenge cartouches vides : Pendant la semaine du développement durable (du 1^{er} au 7 avril 2009) nous avons collecté cette année 42 817 cartouches vides contre 22 800 cartouches vides en 2008 pour la même période. Merci à tous !

OPERATION NETTOYONS LA NATURE

Notez dans vos calepins le dernier week-end de septembre : nous renouvelons cette grande entreprise de nettoyage de la commune, afin de lui rendre son bel aspect ! Trop de déchets sont jetés n'importe comment et n'importe où, surtout dans les endroits où nous aimons nous promener, profiter de la nature, et où jouent les enfants. À bientôt pour de plus amples informations !

J'ARROSE MON JARDIN

Mais quand il ne pleut pas souvent, ou qu'il fait très chaud, la facture d'eau potable s'alourdit ! L'eau potable mise à disposition au robinet est prélevée dans la ressource naturelle ; celle-ci doit être préservée au



maximum. Et pourquoi payer de l'eau potable, alors que l'eau de pluie est idéale pour arroser ! Peu d'efforts à faire pour profiter de cette eau tombée du ciel : il suffit de la collecter via les chenaux dans des cuves, citernes ou autres conte-



neurs, dont les formes de certains se font très esthétiques pour se fondre dans le jardin, voire sont enterrées pour les plus grandes. Pour préserver et éviter le gaspillage de la ressource eau, le Département du Rhône aide les particuliers à s'équiper de systèmes de récupération des eaux pluviales... en apportant une aide financière.

Deux types d'équipement sont aidés :

- Les tonneaux récupérateurs d'eaux pluviales et les équipements de récupération et de traitement des eaux pluviales.

- Pour connaître les étapes à suivre et constituer votre dossier de demande de subventions :

www.rhone.fr/, rubrique Infos Flash. Et puis une astuce pour s'économiser au moins un arrosage sur deux: le paillage. Mettez de la paille ordinaire ou des paillettes de lin au pied de vos plantes, légumes et autres arbustes: la terre restera humide et fraîche plus longtemps. En plus, ce paillage limitera la pousse des "mauvaises" herbes !

■ Vous avez dit Negawatts ?



• TOUS PRODUCTEURS DE NÉGAWATTS EN PUISSANCE !

Au rythme actuel, il faudrait quatre planètes pour absorber nos déchets et répondre à nos besoins de matière première. La technologie diminuera, au mieux, 25% de nos besoins en ressources naturelles ; soit l'équivalent d'une seule planète. Il est donc temps de songer à s'expatrier sur d'autres planètes... ou, plus simplement d'adopter une attitude éco citoyenne.

Face à la pénurie des ressources énergétiques, le premier geste à avoir consisté à réduire nos besoins en énergie. Car l'énergie la moins coûteuse est celle que l'on ne consomme pas. Cette économie d'énergie prend souvent la forme de Négawatts. Aujourd'hui, ils correspondent à la moitié de la consommation mondiale actuelle. Cette « production d'énergie négative » est accessible à tous et se décline en trois axes :

• LA SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE...

La sobriété n'est ni l'austérité ni le rationnement : elle repose sur du

bon sens et une meilleure gestion des dépenses énergétiques. Il n'est pas question de revenir à la bougie mais par exemple de remplacer une ampoule classique à incandescence de 100 W par une ampoule fluorescente (basse consommation) de 20 W, soit une production de négaWatts de 80 W.

Concevoir sa maison en l'orientant en fonction de la courbe du soleil permet des gains de 15 à 30% des besoins en chauffage.

Le télétravail est également une source de négaWatts dans la mesure où il limite les déplacements et contribue à la réduction des GES.

• L'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE...

...consiste à réduire le plus possible les pertes de rendement dans les usages énergétiques. Le potentiel d'amélioration des bâtiments, des moyens de transport et des appareils est en effet considérable. Par exemple, les maisons à basse consommation d'énergie (BBC) peuvent être chauffées par un simple poêle, voire, pour les maisons à énergie positive, par la simple chaleur de ses occupants.

• L'UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES...

Les énergies renouvelables sont issues des seules ressources naturelles et inépuisables : la Terre et le Soleil. Bien réparties, décentralisées, ayant un faible impact sur notre environnement, les énergies renouvelables sont les seules qui permettent d'équilibrer durablement nos besoins en énergie avec les ressources de notre planète.

Il convient alors de rapprocher la production du consommateur final afin de limiter les pertes d'énergie liée au transport.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter l'association Hespul : l'Espace Info Energie du Rhône.

Conseil par téléphone et courrier :

Du mardi au vendredi :

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,

Tél : 04 37 47 80 90

Courriel : info@hespul.org;

Site Web : www.infoenergie69.org

Visites de site : nous vous invitons à venir visiter des sites exemplaires (maisons basse consommation) et à échanger avec les propriétaires.



■ École numérique rurale

50 millions d'€ pour le programme "Écoles numériques rurales".

50 millions d'€ sont alloués pour le développement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, spécifiquement pour les écoles rurales.

Les subventions pour les communes volontaires sont d'un montant de :

- 1000,00 € pour l'achat par l'école de ressources numériques pédagogiques
- 9 000,00 € pour l'achat des équipements numériques prescrits par le ministère, incluant un tableau blanc interactif (T.B.I.) et des ordinateurs.

Ce qui signifie pour notre commune un financement à 100% de ce projet grâce à la CCEL (Communauté de Commune de l'Est Lyonnais) qui prendra en charge le reste de l'investissement (soit environ 3 000,00 €). Notre commune s'est portée volontaire et a été retenue. Le programme "Écoles numériques rurales" pour l'école Louis Pergaud : l'idée consiste à développer les usages d'Internet et des outils informatiques et à y familiariser des élèves qui n'y ont pas forcément accès.

Voici comment sera constituée notre classe numérique.



L'ordinateur apprend beaucoup aux élèves !

Aujourd'hui, nos sociétés attendent de nos jeunes qu'ils soient aptes à communiquer, à échanger et partager. Le numérique est un outil qui peut aider à maîtriser ces fondamentaux. Nombre d'études démontrent que les technologies de l'information et de la communication (TCI) développent le niveau de connaissance des élèves et font évoluer l'intelligence collective. Elles mobilisent l'attention de la classe, plus enthousiaste, plus réactive, plus investie. Le numérique à l'école est ainsi l'évolution naturelle des outils d'apprentissage. Il représente une opportunité pour les écoles primaires, qui conditionnent la suite de la scolarité de l'enfant et son goût pour les études. Ces technologies sont donc une source de modernisation du fonctionnement de l'école et doivent faire partie de son quotidien.

Ce qui faut retenir :

B2i : Créé en février 2001 par le ministère de l'Éducation nationale, le Brevet informatique et internet (B2i) repose sur la formation des écoliers (du primaire au lycée et CFA gérés par les EPLE) à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Classe mobile : Chariot équipé d'ordinateurs portables, doté d'une borne d'accès à Internet en Wifi (sans fil) et de système pour recharger les batteries, destiné à être transporté facilement d'une classe à une autre.

Classe numérique : Classe équipée de matériel numérique qui permet aux élèves, même aux plus timides, de participer au cours. A la disposition des enseignants, des outils conçus pour stimuler la participation et enrichir les activités dédiées à l'apprentissage.

Portfolio numérique : livret scolaire électronique, destiné à circuler via Internet, qui répertorie les notes et les appréciations des professeurs.

PrimTICE : Site pour les enseignants sous forme de répertoire de plus de 700 scénarii pédagogiques, mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale pour promouvoir le numérique à l'école, qui rassemble les descriptions d'usages des TIC dans l'enseignement primaire.

TBI : Tableau blanc interactif. Ce tableau est relié à un vidéo projecteur et à un ordinateur, ce qui permet à l'enseignant de projeter du son, des images et de la vidéo en classe, de sauvegarder le cours et de le distribuer aux élèves.

TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement.

- Frédéric Navoiziat



■ Ecole

Les travaux de rénovation des deux classes maternelles ont été terminés. Nous avons mis les bâtiments sous surveillance avec alarme intrusion. Le parking des enseignants a été agrandi.

■ Le Sou des Ecoles

La vente de brioches a eu lieu en janvier, à la sortie de l'école. Le Loto a fait salle comble, grâce à une bonne publicité auprès des Jonsois et du public alentour notamment par le biais du Progrès. Nous remercions d'ailleurs chaleureusement M. Alfano sur qui nous pouvons toujours compter.

La vente de fleurs du printemps est toujours un succès, la bonne participation des Jonsois en général ainsi que des anonymes de passage, nous a permis de faire un bon bénéfice sur cette opération. Outre l'achat de livres, dictionnaires, cadeau de Noël pour la classe... nous finançons intégralement :

- l'intervention, tout au long de l'année, d'un artiste, M. Cini, intervenant en cycle 3,
- les entrées "les Grottes de la Balme" pour la classe de CP,
- les entrées au zoo de Saint Martin La plaine pour la maternelle,
- les entrées à Indiens Vallée pour le cycle 2.

Nous participons pour moitié :

- au spectacle de la Compagnie Pois de Senteur,
- pour l'intervention du conférencier M. Avril.

Cette année, les enseignants souhaitent faire un spectacle de type comédie musicale lors de la kermesse, nous apporterons donc contribution financière pour les fournitures, la sonorisation, le maquillage et bien sûr des parties de jeu gratuites (avec récompenses) pour les enfants de l'école. Un repas devrait clôturer cette soirée.

Comme vous le savez, lors de la prochaine Assemblée Générale, qui aura lieu en septembre pour la rentrée prochaine, les membres du bureau actuel ne se représenteront pas.

Aussi nous renouvelons notre appel auprès des parents de l'école, afin que l'Association ne soit pas dissoute. Nous serons bien entendu toujours présentes pour transmettre et aider les parents souhaitant prendre la relève. Nous avons tou-



jours été et continuerons à être accessibles... N'hésitez pas à venir nous poser des questions. Nous en profitons pour remercier les bénévoles qui viennent régulièrement nous seconder dans ces diverses manifestations et nous les encourageons à prendre la relève afin que les activités et sorties soient toujours aussi nombreuses et variées dans notre école et qu'elles restent gratuites...

Nous remercions la municipalité pour l'aide matérielle et financière qu'elle nous apporte.

Le bureau :

Sophie Ribes (Présidente),
Inès Darriot (trésorière),
Sylvie Traverso (secrétaire),
Fabienne Gaultier (vice-trésorière).

Nous joindre

Par courrier :
(boîte aux lettres devant l'école),
par mail : sylvie-t@club-internet.fr,
par téléphone 06 64 27 38 50.
N'hésitez pas à nous contacter !

■ Musique



Voici la fin de l'année qui s'annonce pour les 9 élèves de l'Association Musicale Jonsoise, et ils préparent donc sérieusement l'audition de Juin, qui est toujours un bon moment musical et convivial, où

Vie associative

■ Avis à tous les amateurs et professionnels des arts visuels

huile – acrylique – pastel

encre de chine – graphite – pinceaux
couteaux – crayon



Autant de techniques à découvrir à l'atelier de dessin peinture dirigé par l'artiste plasticien Damian Tirado tous les mardis de 14h30 à 17h00 salle Meunier à la mairie de Jons.

Une séance gratuite vous est offerte avant de vous inscrire pour la saison 2009/2010.

Vous pouvez rencontrer Damian tous les mardis pendant les cours (hors vacances scolaires) ou bien le contacter par tél. au 06 22 52 04 36.

l'on perçoit les progrès d'une année sur l'autre. Tous les genres ont été abordés, classique et variété. L'école de musique de Jons accueille les enfants dès 5 ans, les plus grands, et également les adultes qui veulent se mettre ou se remettre au piano. Les cours ont lieu le mercredi après-midi et soirée, à la salle polyvalente de l'école maternelle. Notre professeur est Karen Ramialison, musicologue et diplômée du Conservatoire. Les inscriptions pour la prochaine saison seront annoncées par voie

■ Association des Paralysés de France

Groupe relais Jonage Jons Pusignan

Lors de la semaine nationale, nous remercions la population, pour sa générosité lors de la vente de brioches organisée pour la 1ère fois sur la commune ; cette vente a été effectuée au profit du service des Fenottes, afin d'apporter une aide ou répit destiné aux aidants familiaux de personnes handicapées moteur vivants à leur domicile.

L'AFP recherche des bénévoles libres minimum 2 heures, ou plus, rémunérées et non imposables.

Renseignements en mairie de Jons, au 04 78 31 21 35

APF Villeurbanne : 04 72 43 01 01
ou le responsable du groupe relais, Guy Giroud, au 04 78 04 14 05

■ Guignol



GUIGNOL est venu à Jons, mais les Jonsois ne sont pas venus le voir

Il était bien déçu, notre ami Guignol, de s'être déplacé en ce mois de mai, et de ne voir que si peu de monde. Mais comme c'est un opiniâtre, il nous a dit qu'il reviendrait l'année prochaine ! et là, il est déjà sûr qu'il aura plus de spectateurs...

d'affiches à l'école, à la mairie, et dans les magasins dès la rentrée ! L'association organise également un Concert d'Automne en novembre à l'église de Jons, avec des élèves du Conservatoire supérieur de musique de Lyon. Vous pouvez prendre contact via la Mairie ou auprès de la présidente M^{me} Vignerou (Tél. 04 72 02 28 40) nous vous espérons nombreux à la rentrée et vous souhaitons un bon été.

Musicalement vôtre !

■ Amicale Nautique des Sauveteurs de Niévroz



L'Amicale Nautique des Sauveteurs de Niévroz a été créée en Juillet 1981 à la demande de jeunes du village de Niévroz qui pratiquaient ce sport au club de Miribel. En 1984, le club construit près des berges du Rhône, sous le Pont de Jons, son local de barque sur un terrain mis à disposition par la Mairie de Niévroz.

L'ANSN est affiliée à la Fédération Française de Joutes et de Sauvetage Nautique. Elle est composée de 2 sections : Barques et Joutes.

La Barque est un sport très ancien, les barques étaient autrefois empruntées pour déplacer les animaux et les gens en période de crues. A ce jour, la barque est pratiquée suivant 4 catégories de courses : course individuelle (à 1 rameur), course à 2 rameurs, course à 4 rameurs, course d'harpie. La barque peut se pratiquer dès l'âge de 8 ans.

De mars à novembre, de nombreuses compétitions ont lieu dans les différents clubs de Barque existants dans la vallée du Rhône. Depuis 1981, l'ANSN compte à son

palmarès de nombreuses victoires en Championnats de France organisés chaque année dans les différentes catégories.

Depuis quelques années, l'ANSN pratique également la rame traditionnelle (à 6 rameurs). Elle participe à plusieurs compétitions dans le Sud de la France (Marseille, Gruissan, Sète...) chaque année. Elle dispose pour ses entraînements d'une barque de rame traditionnelle.

L'ANSN propose une autre section : la Joute. Elle se pratique de Mai à Août. Cette année, après des années d'entraînement, l'ANSN est fière d'avoir un Champion de France en Joute Lyonnaise.

Pour pratiquer l'un de ces sports, il est nécessaire d'avoir une licence annuelle. Son prix varie, suivant les catégories entre 25 et 50 euros. Les entraînements ont lieu le dimanche matin et le mercredi après-midi de mars à novembre. Pendant l'hiver, les entraînements ont lieu dans une salle de musculation mise à notre disposition par la Mairie de Niévroz.

Si vous êtes intéressé et si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas, nous vous invitons à contacter **M. Enrique Martinez** (Président de l'ANSN) au : 06 64 00 76 34.



■ Associations Jonsoises

Vous trouverez ci-dessous la liste des associations présentes sur notre commune. Pour de plus amples renseignements s'adresser en mairie en demandant Michel Tavernier.

Nouveau : pour vos inscriptions, vous pourrez aussi vous rendre au Forum des Associations, qui se tiendra le samedi 5 septembre après-midi, salle Meunier.

Dénomination	Activité	Contact / présidence	Téléphone
ADEJ	Association de défense de l'environnement	Carl Legras 19 montée de Bianne	04 72 02 20 34
Anciens combattants		René Lajous mairie de Jonage	
Anciens Marins		Pascal Nerrière Mairie Pont de Cheruy	
Arts Loisirs et Amitié	Peinture	Madame Brunet 19 rue des Muguets 38230 Villette d'Anthon	
ASCJ Football	Football	Benoit Gaultier 51 allée des Mûriers	04 72 02 20 90
ASCJ Gymnastique	Gymnastique	Christiane Guillot 34 allée des Mûriers	04 78 31 19 15 06 78 46 61 26
Association Musicale Jonsoise	Piano, solfège	Marie-Bernadette Vigneron 8 chemin des Bouzons	04 72 02 28 40
Bibliothèque M. Maitre	Bibliothèque municipale	Dominique Servajan	
Cabladonf	Voitures anciennes, rallyes	Olivier Perrin 13 chemin de Chantenoy	04 72 02 44 97
Jons Education Canine	Dressage de chiens	Gilles Gorgone 10 chemin des Bouzons	04 72 02 28 98
La Chasse	Chasse	Pierre Lager 12 chemin de Chantenoy	04 72 02 45 93
La Pêche	Pêche	Daniel Bellon 30 allée des Mûriers	
Les amis de la Garine	Randonnée, photo, culture et loisirs	Christian Denis 26 chemin du Bourdeau	04 78 31 28 76
Les Joncs d'Or	Club 3 ^{ème} âge	Mireille Gonnot 29 montée de Bianne	
Les Jons'Tils Motards	Club moto	Barthélémy Martinez 9 allée des Mûriers	04 78 31 16 83
Nouveau Comité d'animation	Animations diverses	Maryline Lopez 52 allée des Mûriers	
Paroisse	Association catholique	Yves Dufour 2 allée des Tilleuls	04 78 31 20 56
Petites Mains Jonsoises	Animation enfants	Nadège Ponthieu 10 bis chemin de Pommier	04 72 02 48 56
Sou des Ecoles	Aide à l'école	Sophie Ribes 3 allée des Jardins de Bianne	
Tréteaux Jonsois	Théâtre	Béatrice Fahys 12 allée des Mûriers	04 78 31 17 22

■ Le Nouveau Cirque Triomphe à Jons pour la 2^{ème} fois !

En cette fin du mois d'avril, l'Espace Colliard a accueilli le Nouveau Cirque Triomphe, pour 2 séances qui ont réjoui petits et grands !



Interview du "patron":

• Quelle est l'origine du nouveau cirque Triomphe ?

Mes parents possédaient déjà le cirque Triomphe; il faut savoir que chez nous, le cirque est une affaire de famille, et se transmet de père en fils. Nous avons appelé notre cirque le Nouveau Cirque Triomphe dans cette continuité familiale.

• Combien êtes-vous pour assurer la bonne marche du cirque ?

C'est toute ma famille qui assure la totalité des tâches à faire: le spectacle bien sûr, le montage et le démontage du chapiteau, des installations, les soins aux animaux,

etc. Nous sommes 8: ma femme et moi-même, et nos 6 enfants. Le plus jeune a 11 ans, et affronte aussi la scène ! Et cette année, des cousins sont venus nous prêter main forte.

• La ménagerie est impressionnante ! Combien d'animaux avez-vous dans le cirque ?

Tous ne participent pas aux spectacles, mais tous sont là pour le plaisir des enfants qui peuvent les approcher. Nous avons 6 lions, 9 lamas, 3 chameaux, 3 pythons molure (dont un albinos !), 5 chevaux (dont 3 de race frison), 1 âne, 1 chien et 2 watusi (bovins d'Afrique de l'est) Ce qui nous permet d'offrir un spectacle avec beaucoup d'animaux.

• Justement, que comprend le spectacle ?

Le spectacle est une alternance de



numéros avec les animaux (dressage de lions, chevaux, chameau, lama), le plus fort étant la présentation des serpents, et de numéros avec les artistes : équilibristes, contor-



sion, anneaux, cercle aérien, jonglage et bien sûr les indispensables clowns !

Les deux séances proposées à Jons ont fait chapiteau comble, l'annonce du cirque ayant été aussi faite dans les communes proches de Jons. Les spectateurs se sont présentés en nombre à la caisse le samedi en fin d'après-midi, et le temps pluvieux de dimanche ne les a pas plus découragés !

Les artistes du cirque ont également offert leurs prestations aux pensionnaires des deux maisons de retraite de Jons, pour le plus grand bonheur de nos aînés.

■ Agenda

Samedi 5 septembre :

Forum des associations.

Vendredi 25

et samedi 26 septembre :

Opération "Nettoyons la nature".

Samedi 26 septembre :

Inauguration de la stèle au rond point de Jons côté Jonage.

Cérémonie du 11 novembre à la mairie.

Dimanche 22 novembre :

4^{ème} concert d'automne, organisé par l'association musicale jonsoise.

Courant 4^{ème} trimestre 2009 :

Inauguration du City stade, de l'aire de jeux pour enfants et inauguration du Belvédère.



■ Le saviez-vous ?

Pierre COLLIARD

Pierre Colliard est né à Jons le 30 avril 1852. Il en fut le maire de 1904 jusqu'à son décès en 1925. Il fut ministre du travail dans le 2^{ème} gouvernement de Georges Clémenceau, de 1917 à 1919, où il déposa le projet de loi qui allait aboutir au vote de la loi des 8 heures au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Ceci est la partie la plus connue de sa biographie, mais saviez-vous qu'avant cela, il tenait un café-comptoir au 44 cours Morand (maintenant cours F. Roosevelt) à Lyon, en face de la Bourse du Travail. Par son café, il était en contact permanent avec les syndicalistes, les gagne-petit et les gens simples.

Il devint, au parti Socialiste, l'un des militants les plus actifs. A ce titre il fut, en 1888, élu au conseil municipal de Lyon et, en 1898, député du Rhône puis Président de la Commission du Travail à l'Assemblée Nationale.

Sous son mandat de maire à Jons, il est à noter l'édification du Pont de Jons (1904) ainsi que l'inauguration (en 1909) du tramway...

Destin hors du commun pour un homme certainement hors du commun.

